



REGARDS SUR LE SARS-CoV-2 DANS L'ESPACE DES SOCIÉTÉS



Docteur en géographie, **David Goery** est membre du laboratoire *Médiations Sciences des lieux, sciences de lieux* (Unité de Recherche de Sorbonne Université).

Il y est co-responsable de l'axe Identifications et sociabilités.

Professeur en classe préparatoire aux grandes écoles de commerce au lycée Descartes de Rabat (Maroc), il est aussi chercheur associé au Centre Jacques Berque de Rabat. Il mène des travaux de recherche sur les marges et les marginalités dans les pays à revenus limités (Inde et Maroc).

Dans l'urgence de la maladie à coronavirus 19 (la COVID-19) : inventer l'Etat social au Maroc

6 avril 2020

Le Maroc a été parmi les premiers pays africains exposés à la COVID-19 du fait de son importante diaspora installée en Europe et tout particulièrement en Italie du Nord, mais aussi du fait de l'afflux de très nombreux touristes européens désireux de passer leurs vacances d'hiver au soleil. Face à l'ampleur de la menace et surtout conscient de la fragilité de son système de santé, le pays a opté de façon très précoce pour une fermeture des lieux publics dès le lundi 16 mars 2020 avant d'imposer un confinement drastique à l'ensemble de sa population, le vendredi 20 mars. Le secteur du tourisme s'arrête, les services non essentiels sont fermés mettant alors des millions de travailleurs au chômage. Parallèlement, est créé un fond d'urgence économique cumulant fonds publics, de banques et d'organismes d'épargne ainsi que des dons de grandes entreprises et de particuliers. Outre la prise en charge de l'ensemble des dépenses de soins liées à la COVID-19, ce fond doit aussi participer au plan de soutien à l'économie. Des modalités de chômage partiel sont annoncées dès le 16 mars, cependant les très nombreux travailleurs non-déclarés ou de l'informel et autres auto-entrepreneurs se retrouvent brutalement sans ressources. Le confinement est donc immédiatement critiqué sur les réseaux sociaux par les populations les plus précaires pour rappeler qu'elles vivent au jour le jour et que nombre de chefs de famille n'ont ni épargne, ni assurance. Dès le 16 mars, une ménagère rurale de 48 ans de la région de Meknès, dont le franc-parler a assuré une forte notoriété sur les réseaux sociaux, clame ne pas vouloir respecter les directives de l'État, tout en remettant en question les directives sanitaires. Pour justifier sa position, elle fait visiter sa chiche demeure où elle ne dispose d'aucune réserve alimentaire en dehors de quelques oranges et d'un peu d'huile. Le 26 mars, à El Jadida, un père de famille, soudeur, se suicide ne pouvant ni rembourser ses dettes, ni nourrir sa famille. Les témoignages se multiplient rappelant la très grande précarité de très nombreux ménages notamment urbains. Localement, des initiatives de solidarité sont organisées par des bienfaiteurs en partenariat avec les autorités du ministère de l'Intérieur. A Tiznit, ce sont d'abord des maraudes qui sont organisées par les associations pour nourrir tous ceux qui dorment dans la rue. Ces derniers sont finalement regroupés dans les infrastructures sportives et pris en charge par les autorités grâce à des donateurs privés. Les migrants subsahariens sont eux invités à ne plus quitter leur campement et approvisionnés par les autorités grâce à des dons notamment des boulangeries qui leur fournissent le pain gracieusement. Des paniers sont aussi distribués aux familles les plus nécessiteuses. Cependant, ces mécanismes traditionnels de solidarité à l'échelle d'une ville de 75 000 habitants sont totalement insuffisants face à l'ampleur de la cessation d'activité à l'échelle du pays. L'année agricole étant par ailleurs particulièrement mauvaise suite à de trop faibles pluies hivernales, ce secteur ne peut aucunement jouer son rôle d'amortisseur social. Dans ce contexte, le comité de veille économique en charge du suivi de la crise de la COVID-19 propose le 27 mars le lancement d'une aide d'urgence sans précédent dans l'histoire du Maroc. Les ménages les plus pauvres bénéficiaires de l'aide médicale (dite RAMED) pourront signaler leur perte de revenus par SMS afin de recevoir une aide monétaire allant de 80 à 120 euros selon la taille du ménage. Les autres travailleurs du secteur informel non enregistrés RAMED pourront bénéficier de la même aide suite à leur inscription via une plateforme Internet. Cette initiative ouvre alors de nouvelles perspectives quant à la prise en charge de la précarité au Maroc. Le pays jusqu'à présent a privilégié la subvention des produits de base sans ciblage social. La COVID-19 ouvre la perspective d'une aide sociale ciblée généralisée : une révolution.



Point de contrôle dans la ville de Tiznit sur une rue secondaire
© David Goery 2020



Place Méchour - Tiznit 31 mars 2020
© David Goery 2020